



**1^{ÈRE} COUPE DU MONDE MIXTE
DE TIRS SPORTIFS
« JEANNOT VEDRINE »
Seniors Masculins - Féminines
Saint - Vulbas 08 et 9 Février 2019**



PROTOCOLE D'ACCORD

Tournoi International Officiel

FÉDÉRATIONS NATIONALES PARTICIPANTES :

**CHILI, CROATIE, FRANCE, ITALIE, JAPON,
MONACO, SLOVÉNIE, SUISSE, TUNISIE, TURQUIE.**

LOCALITÉ :

**Saint-Vulbas (AIN) - FRANCE
BOULODROME JEANNOT VEDRINE
CIR - Rue Claires Fontaines
01150 SAINT-VULBAS**

ORGANISATEUR :

**Sport Boules Saint-Vulbas
CIR - Rue Claires Fontaines
01150 SAINT-VULBAS
☎ 06.07.83.45.09**

RENSEIGNEMENTS / HÉBERGEMENT :

**CASELLA ANDREA
Rue Claires Fontaines
01150 SAINT-VULBAS
☎ 06.07.83.45.09**

COMPOSITION DES DÉLÉGATIONS :

**Masculins : - 2 athlètes
Féminines : - 2 athlètes
- 1 Accompagnateur**

ACCUEIL DES ÉQUIPES :

**Jeudi 07 Février ou Vendredi 08 Février 2019
AU BOULODROME « Jeannot Védrine »**

TIRAGE AU SORT :

**Vendredi 08 Février 2019 à 11 H 30
Boulodrome « Jeannot Védrine » par le Commissaire
Technique de la FIB en présence de l'Arbitre International.**

FORMULE TECHNIQUE

PARTICIPANTS : 10 équipes de 4 athlètes : 2 Masculins et 2 Féminines.

3 ÉPREUVES : - RELAIS DOUBLE MIXTE

- TIR DE PRÉCISION FÉMININ ET MASCULIN

- TIR PROGRESSIF FÉMININ ET MASCULIN

- RELAIS DOUBLE MIXTE : Chaque équipe est composée d'un joueur masculin et d'une joueuse féminine. Ils sont donc en double mixte.

- Les équipes participeront à deux tours de qualification. L'ordre de passage du 1^{er} tour sera déterminé par tirage au sort et pour le 2^{ème} tour on prendra l'ordre inverse.
- Les résultats des deux passages **seront cumulés pour la qualification**. Les équipes ayant les 4 meilleurs totaux seront qualifiées directement pour les 1/2 finales. **En cas d'égalité** sera prise en compte **la meilleure performance sur un tour et en cas d'égalité persistante les équipes seront départagées par l'épreuve prévue au RTI**, effectuée immédiatement après le dernier passage (en respectant, si nécessaire, la durée de récupération réglementaire).
- Demi-finales : 1 contre 4 et 2 contre 3 en confrontation directe.
- Finale : Entre les vainqueurs des demi- finales.
- Classement 3^{ème} - 4^{ème} places entre les perdants des demi-finales en confrontation directe.
- **Possibilité aux équipes de changer de joueur ou joueuse à chaque tour.**

- TIR DE PRÉCISION :

- Les équipes participeront à deux tours de qualification :
 - 1^{er} Passage effectué par une Féminine.
 - 2^{ème} Passage effectué par un Masculin.
- L'ordre de passage du 1^{er} tour sera déterminé par tirage au sort et pour le 2^{ème} tour on prendra l'ordre inverse.
- Les résultats des deux passages **seront cumulés pour la qualification**. Les équipes ayant les 4 meilleurs totaux seront qualifiées directement pour les 1/2 finales. **En cas d'égalité** sera prise en compte **la meilleure performance sur un tour**.
- Demi-finales : 1 contre 4 et 2 contre 3 en confrontation directe (=> 1 Tir Féminin + 1 Tir Masculin = somme des deux performances).
- Finale : Entre les vainqueurs des demi- finales en confrontation directe (=> 1 Tir Féminin + 1 Tir Masculin = somme des deux performances).
- Classement 3^{ème} - 4^{ème} places entre les perdants des demi-finales en confrontation directe (=> 1 Tir Féminin + 1 Tir Masculin = somme des deux performances).
- **En cas d'égalité persistante** à l'issue des deux tours de qualification ou des confrontations directes, les équipes seront départagées par **l'épreuve prévue au RTI**, effectuée immédiatement après le dernier passage par une féminine et par un masculin (somme des deux performances).
- **Possibilité aux équipes de changer de joueur ou joueuse à chaque tour.**

- TIR PROGRESSIF : 3 alvéoles

- Les équipes participeront à deux tours de qualification :
 - 1^{er} Passage effectué par un Masculin.
 - 2^{ème} Passage effectué par une Féminine.
- L'ordre de passage du 1^{er} tour sera déterminé par tirage au sort et pour le 2^{ème} tour on prendra l'ordre inverse.
- Les résultats des deux passages **seront cumulés pour la qualification**. Les équipes ayant les 2 meilleurs totaux seront qualifiées directement pour la finale. **En cas d'égalité** sera prise en compte **la meilleure performance sur un tour**.
- Finale : Entre les 1^{er} et 2^{ème} des qualifications en confrontation directe (=> 1 Tir Masculin + 1 Tir Féminin = somme des deux performances).
- Classement entre le 3^{ème} et le 4^{ème} des qualifications en confrontation directe (=> 1 Tir Masculin + 1 Tir Féminin = somme des deux performances).
- **En cas d'égalité persistante** à l'issue des deux tours de qualification ou des confrontations directes, les équipes seront départagées par **l'épreuve prévue au RTI**, effectuée immédiatement après le dernier passage (en respectant, si nécessaire, la durée de récupération réglementaire) par un masculin et une féminine (somme des deux performances).
- **Possibilité aux équipes de changer de joueur ou joueuse à chaque tour.**

CLASSEMENTS :

- PAR ÉPREUVE

- **PAR ÉQUIPE :** ➤ *Chaque place de 1^{er} attribue 10 points, de 2^{ème} - 9 points, de 3^{ème} - 8 points, et ainsi de suite jusqu'à 1 point pour une place de 10^{ème}.*
- *En cas d'égalité, il sera alors tenu compte du total des points (scores) obtenus dans toutes les épreuves.*

REMARQUE :

- Durée de l'échauffement :
- *Relais Mixte : 3 minutes,*
 - *Tir de Précision : 5 minutes,*
 - *Tir Progressif : 3 minutes.*

PROGRAMME

Vendredi 08 Février 2019

- 14 H 30 - 15 H 30 **RELAIS Mixte : Qualifications - 1^{er} passage**
- 16 H 00 - 17 H 30 **TIR DE PRÉCISION Féminin : Qualifications - 1^{er} passage**
- 18 H 00 - 19 H 00 **TIR PROGRESSIF Masculin : 1^{er} passage**
- 19 H 00 - 20 H 15 **REPAS**
- 20 H 30 - 21 H 30 **TIR PROGRESSIF Féminin : 2^{ème} passage**

Samedi 09 Février 2019

- 08 H 00 - 09 H 00 **RELAIS Mixte : Qualifications - 2^{ème} passage**
- 09 H 15 - 10 H 45 **TIR DE PRÉCISION Masculin : Qualifications - 2^{ème} passage**
- 11 H 00 - 11H 30 **Présentation des équipes**
- 11 H 45 - 12 H 15 **RELAIS Mixte: Demi Finales (1^{er} contre 4^{ème} et 2^{ème} contre 3^{ème})**
- 12 H 30 - 13 H 30 **REPAS**

Samedi 09 Février 2019 (suite)

- 14 H 15 - 15 H 15 **TIR DE PRÉCISION Mixte : 1/2 Finales (1^{er} contre 4^{ème} et 2^{ème} contre 3^{ème})**
- 15 H 30 - 16 H 15 **TIR PROGRESSIF Mixte : 3^{ème} et 4^{ème} place + FINALE**
- 16 H 30 - 17 H 30 **TIR DE PRÉCISION Mixte : 3^{ème} et 4^{ème} place + FINALE**
- 17 H 45 - 18 H 15 **RELAIS Mixte : 3^{ème} et 4^{ème} place + FINALE**
- 18 H 30 - 19 H 00 **REMISE DES RÉCOMPENSES**
- 19 H 15 - 21 H 00 **COCKTAIL**

DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Déplacements des délégations : Frais à la charge des Fédérations Nationales.

Séjour : Hébergement en hôtel 2^{ème} catégorie et restauration à la charge des organisateurs pour :

- Le Représentant de la Fédération Internationale
- Le Commissaire Technique de la F.I.B.
- les Arbitres
- les Délégations

Prise en charge du Jeudi 07 Février 2019 (repas du soir) au dimanche 10 Février 2019.

Récompenses : A la charge des organisateurs

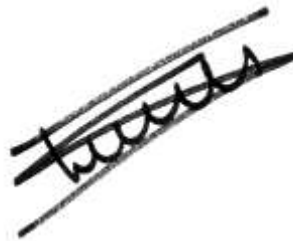
- Trophées ou coupes à chacune des nations participantes.
- Médailles ou autres objets souvenirs aux joueurs et managers.

Les **Présidents** des **Fédérations participantes** s'engagent à **respecter** toutes les dispositions mentionnées ci-dessus.

A VILLEURBANNE, le

Le Président de la Fédération organisatrice

Philippe Coquet
Président F.F.S.B



VU POUR ACCORD

A St VULBAS, le

ANDREA CASELLA
Président Sport Boules St Vulbas